

Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués représentés :

Albertville	Bérénice LACOMBE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Albertville	Pascale MARTINOT	Ayant donné pouvoir à Julien COINTY
Albertville	Jean-Marc ROLLAND	Ayant donné pouvoir à Karine MARTINATO
Albertville	Muriel THEATE	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
Hauteluce	Esteban LAGIER	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Saint Vital	Sandra BOUZON	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Ugine	Mathieu BERTOLINI	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Ugine	Agnès CHEVALLIER GACHET	Ayant donné pouvoir à Véronique DENOISIÉ

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Création et désignation des membres de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Rapporteur : M. le Président

Conformément à l'article L.2143-3 du CGCT, la création d'une Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est obligatoire pour les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération compétentes en matière de transports ou d'aménagement de l'espace dès lors qu'elles regroupent 5 000 habitants.

La commission d'accessibilité est présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération.

Elle est composée des représentants de la collectivité, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la Ville nommés par le Président.

Elle exerce ses missions dans la limite des compétences transférées à la Communauté d'Agglomération.

Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Jusqu'alors, la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées était composée comme suit :

- **Représentants du Conseil Communautaire de la CA Arlysère :**
 - 9 membres

- **Représentants d'associations ou organismes de personnes handicapées :**
 - Association des Paralysés de France
 - Association Valentin Haüy
 - Autisme Savoie
 - TransServices association
 - Collectif Handicap de la Région Albertvilloise
 - Handicap Altitudes
 - FNATH
 - APEI les Papillons Blancs
 - Savoie Vivre et Grandir
 - AFD Diabète 73
 - ADIS
 - Albertville Handisport
 - Association Française contre les Myopathies

- **Représentants d'associations ou d'organismes de personnes âgées :**
 - 1 représentant : ADMR du Val D'Arly

- **Représentants des acteurs économiques**
 - 1 représentant : Mission locale Jeunes

- **Représentant des personnes handicapées :**
 - 1 représentant

Il convient de désigner les 9 élus qui siègeront à cette Commission.

Sont candidats :

Membres de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
Muriel THEATE
Maguy RUFFIER
Virginie VERNAZ
Marie BLANC DEROO
Annabelle MOREL
Florian NICOLLE
Yves BRECHE
Julien YOCCOZ

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la création de la Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées selon les modalités définies ci-dessus ;**
- **désigne par 72 voix, la liste des élus communautaires qui siègeront à cette Commission ;**

Membres de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
Maguy RUFFIER
Muriel THEATE
Virginie VERNAZ
Marie BLANC DEROO
Annabelle MOREL
Florian NICOLLE
Yves BRECHE
Julien YOCCOZ

- **mandate M. le Président, ou à défaut son représentant, pour arrêter la liste complète de cette Commission.**

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

